

PROGRAMME DE FORMATION / 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RETOURNER À :
ADIL 75 - SERVICE FORMATION
ADIL 75 - 46 BIS BOULEVARD EDGAR QUINET - 75014 PARIS
TÉL. : 01.42.79.50.34 - FAX : 01.42.79.83.93
OU PAR MAIL : agnes.mylondo@adil75.org

FORMATION

S'inscrit au stage ou spéciale 1/2 journée :

Référence : _____ Date(s) : _____ Prix : _____ Euros

PARTICIPANT

M Mme Melle

Fonction : _____

Tél. : _____ Email : _____

SOCIÉTÉ / ORGANISME

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Nom du responsable formation : _____

Tél. : _____ Email : _____

FACTURATION (après service fait) / MODE DE RÈGLEMENT (à réception de la facture)

Facture à adresser à :

Règlement par chèque Règlement par virement Règlement effectué par un organisme collecteur :

Nom de l'organisme collecteur : _____

Adresse _____

Contact : _____

Tél. : _____

Date, signature et cachet



CONDITIONS GÉNÉRALES

» NUMÉRO D'AGRÉMENT

L'ADIL75 est agréée organisme de formation professionnelle sous le numéro : 11750988875.

» INSCRIPTION

L'inscription d'un participant est validée par la réception du bulletin d'inscription, accompagnée du règlement correspondant. Le nombre de places pour chaque session étant limité, les participations sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée.

Les préinscriptions sont possibles par téléphone au 01.42.79.50.34 et doivent être confirmées par écrit le plus rapidement possible et au plus tard 15 jours avant le début de la session.

Nos prix comprennent la préparation, l'animation de la session, la documentation remise sur place aux stagiaires et un forfait repas.

» CONVOCATION

10 jours avant le début de la session, une confirmation d'inscription et une convocation sont adressées à l'entreprise.

» CONVENTION ET FACTURE

Une convention de formation simplifiée en deux exemplaires et une facture sont adressées à l'issue de la formation, accompagnées de l'attestation de présence correspondante.

Tout stage commencé est dû intégralement.

Dans le cas d'un désistement signalé moins de 10 jours avant le stage, 30% des frais de formation seront facturés. Aucune indemnité n'est due lorsque le désistement est signalé avant 10 jours.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'absence ou d'annulation reçue après l'ouverture de la session.

L'ADIL75 se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session en cas d'insuffisance d'inscriptions ou lorsqu'un événement exceptionnel empêche la tenue de la session et en informe les participants avant la date prévue.

» LOCALISATION

Sauf mention particulière sur la convocation, les stages se déroulent au siège de l'ADIL75 :

46 bis boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS

Tél. 01 42 79 50 34

Horaires : 9H30 - 17H30

Méto : Montparnasse, Edgar Quinet, Vavin, Gaité, Raspail

Horaires : 9H30 - 17H30